



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France



AMBASSADE DES CONFRÉRIES NOUVELLE AQUITAINE

Porteuse du Projet de la Reconnaissance des Confréries au Patrimoine Mondial, Culturel et Immatériel de l'UNESCO

FICHE D'IDENTIFICATION "UNESCO"

Indispensable pour l'inscription de votre Confrérie



Confrérie des gouteurs dei vi da laguina

Adresse

Sites

Courriel

Date de création

Nombre de Membres

F

H

Nombre d'Adoubés



Grand Maître

Roger CHASSAGNARD



06 78 34 67 56



Président



Secrétaire



Trésorier



Historique

La vigne à Laguenne ? Quelle idée ! penseront certains. Et pourtant ! Les anciens se souviennent d'avoir arpenté les coteaux guennois pour entretenir avec ardeur et ténacité les vignobles qui recouvraient les flancs des coteaux guennois du Puy du Jour et s'étaient étalés jusqu'au delà de la route des vignes. De cette époque révolue, nos aînés ont gardé la nostalgie. C'est pourquoi, le conseil Municipal, désireux de préserver tout ce qui touche à l'histoire locale, a décidé, en accord avec la commission de fleurissement, de renouer avec la tradition viticole guennoise. Saisissant l'opportunité d'améliorer l'entrée de notre localité, nous avons donc implanté en bordure de la RN 120 des ceps de vignes associés aux plantes fleuries (en juin 1996). Ainsi, Amendin et Perdin côtoient aujourd'hui fleurs et murets et permettent d'effacer cette « falaise » quelque peu disgracieuse. Cet aménagement a demandé un grand investissement de la part des employés municipaux qui ont su prouver une fois de plus leur savoir-faire. Les premières grappes ont été récoltées le 6 octobre 1996. Cette tâche a été confiée aux enfants de nos écoles qui ont ainsi découvert le plaisir des vendanges.

Produits et Traditions

Le nom latin « Laguina », qui a donné Laguenne, signifie « baignée d'eau ». Mais c'est un autre liquide qui va baigner les Guennois les 29 et 30 septembre puisqu'une grande fête des vendanges battra son plein dans quinze jours. Une Confrérie des Goûteurs de vin de Laguenne (dei vi da Laguina) viendra même s'ajouter à la Confrérie des Mangeurs de farcidures et à celle des Entêtés de la tête de veau de haute Corrèze. L'idée de cette toute première grande fête des vendanges a germé il y a déjà plusieurs années. Le maire de Laguenne, Roger Chassagnard, explique : « Notre traditionnelle fête votive s'essouffait au fil des ans. Il y a dix ans, j'avais déjà proposé une grande fête des vendanges, mais sans succès. Je n'ai jamais vraiment abandonné l'idée, qui a continué de germer à l'occasion d'un voyage en Alsace en voyant l'organisation des espaces verts. J'ai donc décidé d'adapter le concept alsacien à l'entrée de notre commune avec la plantation de quelques pieds de vigne. En 1994, une vigne a donc pris place en bordure de l'avenue Coulaud. La première année, elle a donné à peine 5 litres. Cette année, ce sont près de 200 litres de muscat d'Alsace qui vont être produits, la récolte venant d'avoir lieu. Roger Chassagnard a relancé cette année son projet de fête des vendanges en organisant un petit « référendum local » au travers du bulletin municipal. A l'unanimité les Guennois se sont prononcés en faveur de cette idée et pour l'abandon de la traditionnelle fête votive. Dès lors, un comité d'organisation de la fête des vendanges se forme. Une vingtaine de Guennois viennent volontairement rejoindre la douzaine de membres du comité des fêtes.

Vos Chapitres	Lieu
	Lieu
Vos Manifestations	Lieu
	Lieu
Fonction Nom et Prénom	Grand Maître Roger CHASSAGNARD
Date	18/09/2021

Président : Bruno CARNEZ - bruno.carnez@wanadoo.fr - 0033 (0)6 86 00 46 69 - 0033 (0)5 58 57 20 70

Secrétaire : Manolo ALCAYAGA GOIKOETXEA - manoloalcayaga@hotmail.com - 0033 (0)6 86 23 58 51 - 0033 (0)5 59 20 66 92

Vous pouvez joindre à cette fiche, une page ou deux et autres documents pour compléter vos informations